

## CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2021

Convocation adressée individuellement à chaque Conseiller en exercice le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour la séance du Conseil Municipal du jeudi 07 octobre 2021 à 18H30.

### ORDRE DU JOUR

1°) Bilan des délégations au Maire

2°) Affaires financières et comptables :

- ✓ Budget annexe camping : décision budgétaire modificative
- ✓ Tarifs des salles pour 2021 : instauration d'un tarif salle de réunion pour les entreprises privées

3°) Avenants - Construction Espace Mémoire

4°) Commission municipale Vie associative et citoyenneté

- ✓ Subventions 2021 aux associations

5°) Forêt domaniale de heez-manise : Convention portant autorisation d'aménager un site ayant valeur de mémoire

6°) Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'Administration du Collège « Les Aurains »

7°) Informations du Maire

#### Etaient présents :

Monsieur Mathieu SONNET, Madame Liliane PASSEFORT, Monsieur André ESCOBAR, Madame Magali CAPLET, Monsieur Joseph MUCCILLI, Madame Sylvie PEREZ, Monsieur Dominique BERNIER, Madame Virginie KASPEWCZYK, Monsieur Akim BOUZIDI, Madame Lucie HAMOUDI, Monsieur Gilles HERMANT, Monsieur Daniel HYON, Madame Nadia SANSERI, Monsieur Harold PONSART, Monsieur Miguel FERNANDEZ, Monsieur Eric GUERINY, Madame Laurence MARECHAL,

Absents excusés : Madame Danielle HUART, Monsieur Mohamed OUBARI (pouvoir à Mme HAMOUDI), Madame Katia GUGERT (pouvoir à Mme PEREZ), Madame Laura DUPUIS (pouvoir à M.SONNET), Madame Angélique BOUR

Absent : Monsieur Gary LEVA

Secrétaire : Madame Lucie HAMOUDI

-----

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseiller(e)s présent(e)s. Il indique les excusé-e-s, les pouvoirs enregistrés et constate le quorum.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'adoption par les conseillers municipaux du compte-rendu de la séance du 22 juillet 2021. Sans remarque particulière, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**N° 07.10.21/24 : Bilan des délégations du Maire****Le Maire expose :**

- le 11 mai 2021, j'ai signé un contrat avec le Groupement de coopération sanitaire Inter Hospitalier des Ardennes pour la préparation et la livraison de repas destinés aux enfants du centre aéré, pour un montant de 3,98 € TTC l'unité,
- le 12 mai 2021, j'ai signé un contrat avec la Société ORAPI pour une journée de formation des agents en charge du nettoyage des locaux pour un montant de 1320 €,
- le 25 juin 2021, j'ai signé une convention avec l'association COTE COUR pour l'organisation de 2 spectacles pour les écoles dans le cadre de l'action en direction des Arts de la Marionnette, pour le vendredi 24 septembre 2021 pour un montant de 1 740 €,
- le 28 juin 2021, j'ai signé un contrat avec TROPIQUES DISCO pour l'animation de la journée du 04 juillet 2021 pour un montant de 250 €,
- le 28 juin 2021, j'ai signé un contrat avec TROPIQUES DISCO pour l'animation du 14 juillet 2021, pour un montant de 250 €, qui a été reporté pour cause d'intempérie,
- le 1<sup>er</sup> juillet 2021, j'ai signé un contrat préventif de maintenance de 3 ans avec ENGIE Solutions pour le contrôle des armoires électriques par thermographie au complexe sportif du bois du Han, pour un montant annuel de 977,28 TTC,
- le 09 juillet 2021, j'ai souscrit auprès de la SMACL, un contrat d'assurance conclu jusqu'au 31 décembre 2023, pour la protection JURIDIQUE, d'un montant annuel 1076,17 €,
- le 09 juillet 2021, j'ai souscrit auprès de la SMACL, un contrat d'assurance conclu jusqu'au 31 décembre 2023, pour la protection FONCTIONNELLE des Elus, d'un montant annuel 366,34 €,
- le 20 juillet 2021, j'ai signé un contrat avec la RDTA, pour le transport des élèves de maternelle et primaire du Charnois vers la Cantine du Collège les Aurains pour la période du 02 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021, pour un montant de 79.39 € TTC par jour,
- le 31 juillet 2021, j'ai signé un bail de location précaire pour les locaux situés à l'étage de l'aile gauche du Château avec la SCP Borgniet – Dupré pour une durée de 1 an pour loyer mensuel de 580.39 € HT,
- le 11 août 2021, j'ai souscrit auprès de la SMACL, un contrat d'assurance conclu jusqu'au 31 décembre 2023, pour la protection FONCTIONNELLE des Agents, d'un montant annuel 622,60 €,
- le 18 août 2021, j'ai signé un marché public à procédure adaptée avec la société des Autocars FRANCOTTE pour le transport scolaire en car du 02 septembre 2021 au 07 juillet 2022, pour un montant de 244 € TTC/jour,
- le 28 août 2021, j'ai signé un avenant pour l'animation du 04 septembre 2021 remplaçant l'animation prévue au contrat du 14 juillet avec TROPIQUES DISCO,
- le 02 septembre 2021, j'ai signé un contrat avec l'association ARTISTICLOWN pour l'animation de ballons sculptés lors de la foire saint Michel le 26 septembre 2021 pour un montant de 318 €,
- le 03 septembre 2021, j'ai signé une convention avec l'association COTE COUR pour l'organisation d'un spectacle tout public au Complexe sportif le samedi 18 septembre 2021 pour un montant de 1 250 €,
- le 05 septembre 2021, j'ai signé un contrat Responsabilité Civile des événements de sports mécaniques à l'occasion de la journée de la Randonnée de l'Ardoise avec l'Agence GAN, notre assureur en responsabilité civile, pour un montant de 751.01 € TTC,
- le 23 septembre 2021, j'ai signé un arrêté de virement de crédits sur le budget principal d'un montant de 5000 € du chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) vers le chapitre 67 (charges exceptionnelles) pour régularisation, à la demande de la trésorerie, d'un titre de recettes à annuler et à réémettre afin de permettre au trésorier d'engager des poursuites.

**Le Conseil Municipal,**

Considérant la délibération N° 04.06.20/28 du 04 juin 2020, par laquelle le Conseil municipal a délégué certaines de ses attributions à Monsieur le Maire ;

Considérant qu'en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée délibérante doit être tenue informée des décisions prises découlant des délégations données, au moins une fois par trimestre ;

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**DONNE** : acte de cette communication à Monsieur le Maire.

**N° 07.10.21/25 : Budget Annexe Camping : décision budgétaire modificative (DM1)****L'Adjoint aux finances expose :**

Afin de régulariser des écritures d'ordre pour la reprise d'amortissement d'un solde de subvention d'équipement versé par le budget Ville d'un montant de 22400 €, qui a été destiné à l'achat d'un ensemble modulaire installé en 2014 sur le camping inventorié sous le numéro MC2014001, il y a lieu d'effectuer la décision modificative suivante :

08185 Code INSEE	FUMAY CAMPING MUNICIPAL		DM n°1 2021	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal (PROJET)				
inscription chapitres 040 et 042 (reprise amort)				
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-777 : Quote-part des subvent <sup>n</sup> d'inv. virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 400,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 400,00 €</b>
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	21 354,83 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 354,83 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	1 045,17 €	0,00 €
<b>TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 045,17 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 354,83 €</b>	<b>1 045,17 €</b>	<b>22 400,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-13914 : Communes	0,00 €	22 400,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2111 : Terrains nus	22 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>22 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>22 400,00 €</b>	<b>22 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>21 354,83 €</b>		<b>21 354,83 €</b>

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**DECIDE** : d'effectuer la décision budgétaire modificative (DM1), telle que exposée ci-dessus, au Budget Annexe Camping.

**N° 07.10.21/26 : Tarifs des salles pour 2021 : Instauration d'un tarif salle de réunion pour les entreprises privées**

**Le Maire expose :**

Par délibération N°22.12.20/106 du 22 décembre 2020, le conseil municipal a décidé les tarifs suivants concernant les salles de réunions :

Salles de réunion par jour (mairie annexe – centre médico) :

	ETE (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)		HIVER (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	FUMAY	EXTERIEUR	FUMAY	EXTERIEUR
	<b>2021</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>
Stage ou réunion	16,40 €	22,00 €	18,70 €	25,25 €

Salle de réunion du complexe sportif :

	ETE (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)		HIVER (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	FUMAY	EXTERIEUR	FUMAY	EXTERIEUR
	2021	2021	2021	2021
Salle	16,40 €	22,00 €	18,70 €	25,25 €
Salle+bar +réserve	31,90 €	43,10 €	36,65 €	49,55 €
Salle escalade + dojo	50€ pour 1 à 2 heures et 25€ l'heure supplémentaire			

**Suite à plusieurs sollicitations reçues d'entreprises privées du secteur concurrentiel pour des locations de salles de réunion, je vous propose de fixer un nouveau tarif comme suit :**

Salles de réunion (mairie annexe \_ centre médico)

Stage ou réunion	Année civile 2021	
	Entreprise privée du secteur concurrentiel	
½ journée	50€	
journée	100€	

Salles de réunion (complexe sportif \_ salle des fêtes)

	Année civile 2021	
	Entreprise privée du secteur concurrentiel	
	Salle de réunion	Salle de réunion + bar + réserve
½ journée	50€	75€
journée	100€	150€

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**DECIDE** : d'instaurer pour les entreprises privées un tarif de location de salle de réunion tel que présenté ci-dessus.

**N° 07.10.21/27 : Espace Mémoire : LOT 1B DEMOLITION GROS ŒUVRE SAS PIANTONI Avenant n°4, 5 et 6**

**L'Adjoint aux travaux expose :**

Dans le cadre de la construction de l'Espace Mémoire, il y a lieu de valider les avenants 4, 5 et 6 suivants :

**LOT 1B DEMOLITION – GROS ŒUVRE – SAS PIANTONI**

Date de la notification du marché public : 15/07/2019

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 314 518,24 €
- Montant TTC : 377 421,89 €

- ✓ L'avenant n°1 concernait le renforcement d'une poutre au RDC, défaut de structure non visible au départ. Avenant n°1 : 1 270,00 € HT, soit 1 524,00 € TTC (soit une augmentation de 0,4 % du coût initial)
- ✓ L'avenant n°2 concernait des travaux supplémentaires de reprise d'arase de murs sous charpente sur les deux façades. Ils découlent des travaux de renforcement des pièces de bois de la charpente dégradées, visibles uniquement depuis les démolitions des cloisons et plafonds par le présent lot (donc non visible au moment de la visite de l'appel d'offre), et aggravées par l'exposition du bâtiment aux intempéries depuis plus d'un an, en raison du retard du chantier (désistement du lot gros œuvre, deux lots infructueux, procédure de référé préventif en cour). Avenant n°2 : 3 822,00 € HT, soit 4 586,40 € TTC (soit une augmentation de 1,21 % du coût initial)
- ✓ L'avenant n°3 concernait des travaux supplémentaires de reprise de scellements de pannes après dépose de la couverture. Avenant n°3 : 1 275,00 € HT, soit 1 530,00 € TTC (soit une augmentation de 0,4 % du coût initial)
- ✓ **L'avenant n°4 (négatif) concerne la suppression des voiles contre terre. Avenant n°4 (négatif) : - 3 149,80 € HT soit -3 779,76 € TTC (soit une diminution de 1 % du coût initial)**
- ✓ **L'avenant n°5 concerne le ravnage du pignon du bâtiment existant façade entrée Nord Est. Avenant n°5 : 3 680,00 € HT, soit 4 416,00 € TTC (soit une augmentation de 1,17 % du coût initial)**
- ✓ **L'avenant n°6 concerne le dressement du tableau extérieur à gauche de la baie du RDC façade Nord Est. Avenant n°6 : 750,00 € HT, soit 916,00 € TTC (soit une augmentation de 0,24 % du coût initial)**

**Je vous propose par conséquent de valider les avenants n°4, 5 et 6 qui portent le total pour ce lot à 322 165,44 HT soit 386 598,53€ TTC.**

**Le Conseil municipal,**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**VALIDE les avenants n°4, 5 et 6 du LOT 1B DEMOLITION – GROS ŒUVRE – SAS PIANTONI tels qu'exposés ci-dessus lesquels portent le total pour ce lot à 322 165,44 HT soit 386 598,53 € TTC. (soit une augmentation de 2,43 % du coût initial) ET AUTORISE le maire à signer les documents y afférents.**

### **N° 07.10.21/28 : Subventions 2021 aux associations**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les conclusions de la Commission municipale vie associative et citoyenneté du 23 septembre 2021,

**A l'unanimité,**

**ATTRIBUE : les subventions 2021 aux associations comme suit :**

Nom de l'Association	Subventions 2020	Subventions 2021
<b><u>Associations sportives</u></b>		
Tennis Club Fumay	1 000,00 €	1 000,00 €
Fumay Grimp	970,00 €	1 000,00 €
Karaté Club	en sommeil	en attente
U.S.F.C. (foot)	7 000,00 €	Subvention en C.F.O*
Ecole de football Cantonale	3 000,00 €	Subvention en C.F.O*
Judo Club	1 800,00 € n'a pas été versée	en sommeil
les Marcheurs	500,00 €	500,00 €
G.R.A.C.	500,00 €	Pas de demande
Fitness Club Fumacien	200,00 €	200,00 €
Pointe Ardennes Parapente	0,00 €	400,00 €

<i>Associations non sportives</i>		
A.M.C.V.A.	152,00 €	160,00 €
Amicale du Sang de la Vallée	250,00 €	250,00 €
Coopérative Scolaire école Centre	500,00 €	500,00 €
Coopérative Scolaire école du Charnois	500,00 €	500,00 €
L'Express	209,00 €	Pas de demande
Les Amis du Portugal	97,00 €	Pas de demande
Club Maquette	200,00 €	200,00 €
Tranquillité 2 <sup>ème</sup> Catégorie Pêche	221,00 €	250,00 €
D.D.E.N	0,00 €	150,00 €
A.S.M.U.P 08	150,00 €	150,00 €
<i>Associations Devoirs de Mémoires</i>		
U.N.C. Fumay	149,00 €	150,00 €
U.A.F.F.I. – Souvenir Français	125,00 €	Pas de demande
A.C.P.G. C.A.T.M.	149,00 €	150,00 €

- Conformément à la Charte de l'élu-e local-e, et compte tenu de ses engagements associatifs, Monsieur Daniel HYON quitte la salle du Conseil municipal -

### **N° 07.10.21/29 : Subvention 2021 à l'Etoile Cycliste Fumacienne**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les conclusions de la Commission municipale vie associative et citoyenneté du 23 septembre 2021,

**A l'unanimité,**

**ATTRIBUE** : une subvention 2021 à l'Etoile Cycliste Fumacienne comme suit :

Nom de l'Association	Subventions 2020	Subventions 2021
<i>Associations sportives</i>		
Etoile Cycliste Fumacienne	2 300,00 €	2 300,00 €

- Retour de Monsieur Daniel HYON en séance -

- Conformément à la Charte de l'élu-e local-e, et compte tenu de ses engagements associatifs, Monsieur Harold PONSART quitte la salle du Conseil municipal -

### **N° 07.10.21/30 : Subvention 2021 au Handball Club fumacien**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les conclusions de la Commission municipale vie associative et citoyenneté du 23 septembre 2021,

**A l'unanimité,**

**ATTRIBUE** : une subvention 2021 au Handball Club fumacien comme suit :

Nom de l'Association	Subventions 2020	Subventions 2021
<i>Association sportive</i>		
Handball Club	2 000,00 €	2 000,00 €

- Retour de Monsieur Harold PONSART en séance -

- Conformément à la Charte de l'élu-e local-e, et compte tenu de ses engagements associatifs, le pouvoir de Madame Katia GUGERT ne peut être exercé -

**N° 07.10.21/31 : Subvention 2021 à l'Harmonie municipale**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les conclusions de la Commission municipale vie associative et citoyenneté du 23 septembre 2021,

**A l'unanimité,**

**ATTRIBUE** : une subvention 2021 à l'Harmonie municipale comme suit :

Nom de l'Association	Subventions 2020	Subventions 2021
<i><u>Association non sportive</u></i>		
Harmonie Municipale	4 300,00 €	4 300,00 €

- Conformément à la Charte de l'élu-e local-e et compte tenu de ses engagements associatifs, Monsieur Akim BOUZIDI quitte la salle du Conseil municipal -

**N° 07.10.21/32 : Subvention 2021 à l'Amicale des Sapeurs Pompiers**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les conclusions de la Commission municipale vie associative et citoyenneté du 23 septembre 2021,

**A l'unanimité,**

**ATTRIBUE** : une subvention 2021 à l'Amicale des Sapeurs Pompiers comme suit :

Nom de l'Association	Subventions 2020	Subventions 2021
<i><u>Association non sportive</u></i>		
Amicale des Sapeurs Pompiers	600.00 €	600,00 €

**N° 07.10.21/33 : Convention portant autorisation d'aménager un site ayant valeur de mémoire en forêt de Heez-Manise**

**Le Maire expose :**

Dans un objectif de valorisation du patrimoine historique et forestier de notre territoire, la Ville de Fumay, en partenariat avec l'Office National des Forêts et les associations « les Sentinelles de Charlemont », « Ardenne Wallone », a l'opportunité de mettre en valeur un site utilisé par l'armée allemande entre 1915 et 1918 pour y charger le bois coupé en forêt domaniale de Heez-Manise.

A cet effet, je vous propose de m'autoriser à signer la convention ci-joint annexée. Cette dernière est établie, à titre gracieux, entre la ville de Fumay et l'ONF. Notre collectivité s'engagerait toutefois à installer un panneau expliquant succinctement la gestion de la forêt des Manises post première guerre mondiale lequel devra être réalisé en bois et porter le logo de l'ONF.

Le Conseil départemental dans le cadre de sa compétence tourisme (mise en valeur de la voie verte) sera également sollicité pour participer à cette opération.

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**AUTORISE** : Monsieur le Maire à signer en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) la Convention portant autorisation d'aménager un site ayant valeur de mémoire en forêt de Heez-Manise, ci-joint annexée.

#### **N° 07.10.21/34 : Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration du Collège Les AURAINS**

**Le Conseil Municipal,**

Considérant que le Code de l'Éducation pour les collèges de moins de 600 élèves avec une SEGPA précise que, si la Commune est membre d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, elle n'est représentée que par un titulaire et un suppléant(e),

Considérant que le 26 novembre dernier par délibération N° 26.11.20/89, le conseil municipal a, par conséquent, désigné Monsieur Mathieu SONNET et Madame Sylvie PEREZ respectivement comme représentants titulaire et suppléante de la Ville au sein du Conseil d'Administration du Collège Les Aurains,

Considérant que Monsieur SONNET, élu Conseiller départemental le 28 juin dernier, représente dorénavant le Conseil départemental des Ardennes au sein du Conseil d'Administration du Collège Les AURAINS, et par conséquent qu'il convient de procéder à son remplacement,

Considérant, suite à l'appel à candidature réglementairement réalisé en séance, les candidatures de Madame Sylvie PEREZ, comme titulaire, et de Monsieur Mohamed OUBARI en qualité de suppléant pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration du Collège Les Aurains.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**DÉSIGNE** Madame Sylvie PEREZ et Monsieur Mohamed OUBARI respectivement comme représentants titulaire et suppléant de la commune au sein du Conseil d'Administration du Collège Les Aurains.



**Information du Maire :**

Monsieur le Maire aborde le dossier de la couverture médicale sur le territoire communal porté par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse en charge de cette compétence avec le projet du Centre de soins non programmés à l'hôpital de Fumay.

Il évoque également la programmation culturelle de la ville en partenariat avec les associations Côté Cour, Ciné Ligue et Fumay-Charnois-Animation. Il souligne la bonne participation des habitant-e-s à la programmation municipale lors de la Journée européenne du patrimoine du 18 septembre dernier.

Il dresse ensuite un bilan provisoire de la mise en service de la cantine scolaire sur l'école du Charnois. Le démarrage est satisfaisant tant en ce qui concerne l'organisation que la fréquentation.

Madame MARECHAL souhaite savoir si l'activité boxe va bientôt reprendre. Monsieur le Maire lui répond qu'une réflexion est en cours pour travailler avec un nouvel opérateur suite aux constats réalisés, y compris lors des mandats précédents, d'une fréquentation insuffisante d'adhérents fumaciens suite à un manque de ponctualité dans l'encadrement des séances, ce que confirment Madame PEREZ et Monsieur GUERINY ainsi que d'anciens adhérents rencontrés par le Maire.

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Liliane PASSEFORT, en sa qualité de 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, pour une présentation de la dynamique mise en place dans le cadre de l'opération Octobre Rose initiée par la Ligue contre le Cancer en prévention du cancer du sein. Elle insiste sur le partenariat de qualité construit à cette occasion avec les commerçants fumaciens.

En conclusion de la séance, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir observer une minute de silence en hommage et en souvenir de Messieurs Xavier BARRAS et Robert RAVIAT, respectivement ancien Conseiller municipal et ancien policier municipal de la ville de Fumay.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2021**

**N° 07.10.21/24** : Bilan des délégations du Maire

**N° 07.10.21/25** : Budget Annexe Camping : décision budgétaire modificative (DM1)

**N° 07.10.21/26** : Tarifs des salles pour 2021 : Instauration d'un tarif salle de réunion pour les entreprises privées

**N° 07.10.21/27** : Espace Mémoire : LOT 1B DEMOLITION GROS ŒUVRE SAS PIANTONI Avenant n°4, 5 et 6

**N° 07.10.21/28** : Subventions 2021 aux associations

**N° 07.10.21/29** : Subvention 2021 à l'Etoile Cycliste Fumacienne

**N° 07.10.21/30** : Subvention 2021 au Handball Club fumacien

**N° 07.10.21/31** : Subvention 2021 à l'Harmonie municipale

**N° 07.10.21/32** : Subvention 2021 à l'Amicale des Sapeurs Pompiers

**N° 07.10.21/33** : Convention portant autorisation d'aménager un site ayant valeur de mémoire en forêt de Heez-Manise

**N° 07.10.21/34** : Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration du Collège Les AURAINS

.

**SONNET Mathieu**

**PASSEFORT Liliane**

**ESCOBAR André**

**CAPLET Magali**

**MUCCILLI Joseph**

**PEREZ Sylvie**

**BERNIER Dominique**

**HERMANT Gilles**

**HYON Daniel**

**FERNANDEZ Miguel**

**SANSERI Nadia**

**KASPESCZYK Virginie**

**BOUZIDI Akim**

**PONSART Harold**

**HAMOUDI Lucie**

**GUERINY Eric**

**MARECHAL Laurence**